

De Clairvaux au plaidoyer de Hugo

En 1832, un détenu de Clairvaux, Claude Gueux, est guillotiné à Troyes pour avoir tué son gardien. Une histoire devenue légende depuis que Victor Hugo s'en est emparé pour en faire une fable sociale : Claude Gueux, dont le héros préfigure Jean Valjean.

Lan 1832, le 1^{er} juin, Claude Gueux est exécuté à l'heure de dix du matin, par le sieur Fauconnier» lit-on sur le registre des jugements de la cour d'assises de l'Aube. Condamné à mort... et à 172,30 francs de frais de procès, pour homicide avec préméditation. L'homme a eu la tête tranchée, en public, sur la place du Marché au blé de Troyes. Les faits sont graves. Le 4 novembre 1831, il a tué de cinq coups de hache le sieur Delacelle, gardien en chef de la Maison centrale de Clairvaux. Drame de la faim ? Les rations supplémentaires viennent d'être supprimées. Crime passionnel ? On vient de séparer Claude Gueux d'un autre détenu, Albin. Haine féroce ? Claude Gueux a déjà tenté d'assassiner son gardien-chef, ce qui lui a valu 6 mois de prison supplémentaires. Ou folie carcérale ? À 27 ans seulement, Claude Gueux vient de passer huit années derrière les barreaux. Toujours est-il que, sitôt son crime commis et avant qu'on ait pu se saisir de lui, l'assassin s'est lui-même frappé de treize coups avec une broche de fer, restant plusieurs jours entre la vie et la mort.

Un plaidoyer pour l'éducation du peuple
Si dramatique soit-elle, l'affaire aurait pu s'arrêter là. Le contexte social de l'époque va en décider autrement. Cette année-là, on débat beaucoup de la peine de mort, du peuple et de l'éducation. De la prison aussi, un châtement nouveau qui se substitue aux galères et auquel on prête des vertus morales. Par *La Gazette des tribunaux*, véritable mine de sujets pour les écrivains de l'époque, Victor Hugo a vent de l'affaire. Il s'en empare. À travers son *Claude Gueux*, qui préfigure *Les Misérables*, il dénonce la souffrance et la pauvreté du peuple. «*Le peuple a faim, le peuple a froid. La misère le pousse au crime ou au vice.*» Hugo dénonce aussi la lourdeur des peines, comme ces 8 ans¹ de prison (la peine maximale) dont Claude Gueux avait écopé pour un simple vol. «*Démontez-moi cette vieille échelle boiteuse des crimes et des peines, et refaites-la.*» Hugo plaide



C'est sur cette ancienne place du Marché au blé (devenue place de la Bonneterie, puis place Jean-Jaurès) qu'est guillotiné Claude Gueux, le 1^{er} juin 1832. © Archives de l'Aube

enfin pour l'éducation. «*Supprimez le bourreau. Avec la solde de vos 80 bourreaux, vous paierez 600 maîtres d'école.*»

Le condamné transformé en héros

Pour mieux servir ce discours social, Victor Hugo n'hésite pas à prendre des libertés avec les faits, faisant de Claude Gueux un héros, un martyr. Claude Gueux est décrit par Salaville, directeur de Clairvaux, comme «*un des plus mauvais sujets de la maison, un homme fort à craindre, orgueilleux, au caractère sombre, à l'intelligence médiocre.*» Sous la plume de Hugo, Gueux, voleur récidiviste, ancien portefaix, devient voleur par accident, «*un ouvrier habile, intelligent, un homme aimant, au cerveau*

rayonnant.» Il n'a que 27 ans mais Hugo fait de lui un vieillard. Quant au gardien-chef Delacelle, dont les supérieurs saluent les qualités humaines, Hugo le dit «*tyrannique et mauvais.*» En faisant de Gueux un condamné sans défaut, Hugo entend donner du poids à sa démonstration. Il y réussit. Découvrant *Claude Gueux* à sa première publication dans *La Revue de Paris* (juillet 1834), un négociant de Dunkerque décide d'en faire éditer 500 exemplaires, afin d'adresser cette «*grande leçon*» à tous les députés.

1. D'abord condamné à cinq ans de prison pour vol, Claude Gueux tente une première fois d'assassiner le gardien-chef de la prison et est alors condamné à huit ans de prison.

Clairvaux, prison la plus peuplée de France
Quand Claude Gueux y séjourne, Clairvaux, avec 2000 détenus, est la prison la plus peuplée de France. Par un décret de 1808, l'abbaye cistercienne désertée par les moines devient maison centrale de détention. «*Clairvaux, abbaye dont on a fait une bastille, cellule dont on a fait un cabanon, autel dont on a fait un pilori*» s'insurge Hugo. C'est «*un superbe établissement industriel, renfermant de vastes ateliers, où les condamnés sont employés au battage, à l'épluchage, à la filature, au tissage du coton; les balles qui arrivent à Clairvaux, telles qu'elles sortent des colonies, en sortent converties en tissus de la plus grande beauté. Afin de ménager aux détenus, qui ont des états² en entrant dans cette maison les moyens de les cultiver, on y a établi des ateliers de menuisiers, de tailleurs, de cordonniers, de sabotiers, de cordiers, etc.*» note Saint-Fargeau dans son *Dictionnaire historique des communes de la Champagne* (1844). La réalité est moins idyllique. Les enfants sont incarcérés dans les mêmes quartiers que les adultes. Les détenus sont deux par lit et les rations indigentes. «*Une livre et demie de pain, jamais de vin. Tous les jeudis, on distribue entre 100 individus 15 kg de viande avec 25 litres de pommes de terre*» rapporte en 1828 M^e Bataillard, avocat troyen. Résultat, Clairvaux détient à l'époque un triste record : un détenu sur dix y meurt...

Marie-Pierre Moyot, «*L'Aube nouvelle*», © *Le Journal du Conseil général de l'Aube*, Printemps 2002.

2. qui ont un métier.